

PRATIQUES EN DROIT DES MIGRATIONS

Le Centre de droit des migrations (CDM)

Le Centre de droit des migrations (CDM) est un centre inter-universitaire (BENEFRI) et interdisciplinaire, qui fédère les compétences des facultés de droit des Universités de Neuchâtel (UNINE), où se trouve son siège, de Berne (UNIBE) et Fribourg (UNIFR), avec celles de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel par le biais de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS).

Cette association de compétences du droit et des sciences humaines a pour objectifs de renforcer les échanges entre les disciplines, de favoriser la création d'un réseau plus large, rassemblant d'autres acteurs du phénomène migratoire, à l'échelle nationale et internationale, et d'offrir une palette plus large et complémentaire d'enseignement et de recherche. Le colloque « Les renvois et leur exécution. Perspectives internationale, européenne et suisse », tel qu'il a été conçu, s'inscrit pleinement dans ces objectifs.

Das Zentrum für Migrationsrecht (ZFM)

Das Zentrum für Migrationsrecht ist ein interuniversitäres (BENEFRI) und interdisziplinäres Zentrum. Es vereint die Kompetenzen der Rechtswissenschaftlichen Fakultäten der Universitäten Neuenburg (UNINE), Bern (UNIBE) und Freiburg (im Üechtland) (UNIFR) mit jenen der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Fakultät der Universität Neuenburg, vertreten durch das Zentrum für sozialwissenschaftliche Analysen MAPS (Maison d'analyse des processus sociaux). Der Sitz des ZFM befindet sich an der Universität Neuenburg.

Dieser Zusammenschluss von Rechts- und Sozialwissenschaften verfolgt folgende Ziele: Erstens den verstärkten interdisziplinären Austausch; zweitens den Aufbau eines breiten Netzwerks von Akteuren des Migrationsbereichs, sowohl auf nationaler wie auf internationaler Ebene; und drittens ein breites Angebot in Lehre und Forschung, in welchem sich rechts- und sozialwissenschaftliche Perspektiven ergänzen.

Die Tagung « Wegweisungen und ihr Vollzug: Internationale, europäische und schweizerische Perspektiven » steht in diesem Kontext einer umfassenden und interdisziplinären Zusammenarbeit.

Les renvois et leur exécution

Perspectives internationale, européenne et suisse

Vendredi 17 juin 2011

Université de Neuchâtel
Av. du 1er-Mars 26 - salle D 67
2000 Neuchâtel

Les renvois et leur exécution

La problématique des renvois est une question complexe qui connaît depuis peu d'importantes évolutions. A l'heure actuelle, il n'est plus possible de penser ce sujet dans un cadre strictement national, car ses enjeux ont désormais une dimension européenne et internationale. Le droit en vigueur reflète cette tendance. Il suffit pour l'illustrer de se référer aux normes relatives au système Schengen/Dublin ou encore à la Directive sur le retour, reprise par la Suisse avec entrée en vigueur au 1er janvier 2011. La procédure et l'organisation administratives sont également fortement impactées et internationalisées. La thématique du renvoi est également sous le feu de l'actualité en raison de considérations de politique interne. On pense notamment à l'acceptation récente de l'initiative sur le renvoi des étrangers criminels. Devant être traduit en termes législatifs, cet événement politico-juridique tout à fait inédit peine en l'état à trouver une issue adéquate.

En outre, tout ce qui précède ne saurait occulter un élément central, à savoir le respect des droits humains. A plusieurs reprises, entre 2010 et 2011, la Cour européenne des droits de l'homme a condamné les Etats du Conseil de l'Europe pour violation des normes protectrices en matière de renvoi (voir à ce sujet l'affaire M.S.S. ou encore Jusic). S'interpénètrent ainsi des questions d'ordre politico-juridique, des problèmes de procédure et d'organisation administratives et le rappel constant du respect des droits humains. Le colloque « Les renvois et leur exécution. Perspectives internationale, européenne et suisse » a pour objectif de mieux cerner le traitement juridique de ce phénomène. Il réunit des juges, des chercheurs et des praticiens de haut niveau qui apporteront leurs éclairages particuliers sur ce phénomène par le biais de brefs exposés synthétiques touchant tant au droit suisse, international, comparé qu'europpéen. L'ensemble des thématiques abordées fait l'objet d'une publication pour faire le point de la situation et esquisser les perspectives d'un travail juridique critique sur les différents phénomènes en relation avec le renvoi.

Das Thema Wegweisungen ist eine komplexe Angelegenheit und seit Kurzem Gegenstand bedeutender Veränderungen. Das Thema kann heute nicht mehr in einem rein nationalen Rahmen betrachtet werden. Vielmehr haben die aktuellen Herausforderungen eine europäische und internationale Dimension. Auch das geltende Recht spiegelt diese Tendenz wider: In dieser Hinsicht sei auf Bestimmungen zur Umsetzung des Schengen/Dublin-Systems oder der EU-Rückführungsrichtlinie, die in der Schweiz am 1. Januar 2011 in Kraft getreten ist, verwiesen. Verfahren und Verwaltungsorganisation werden ebenfalls stark beeinflusst und internationalisiert. Die Thematik der Wegweisungen steht zudem im Zentrum aktueller innenpolitischer Debatten. Hier ist insbesondere an die kürzlich erfolgte Annahme der Ausschaffungsinitiative zu denken, die nunmehr in ein Gesetz gegossen werden muss. Diese neue politisch-rechtliche Entwicklung stellt den Gesetzgeber vor grosse Herausforderungen und es dürfte schwierig werden, eine adäquate Lösung zu finden.

Darüber hinaus darf jedoch ein weiteres, zentrales Element nicht in Vergessenheit geraten: Die Einhaltung der Menschenrechte. 2010 und 2011 hat der Europäische Gerichtshof für Menschenrechte mehrmals Mitgliedstaaten des Europarates wegen Verstössen gegen das Non-Refoulement-Prinzip (Schutznorm gegen Wegweisungen) verurteilt (vgl. etwa die Urteile M.S.S. und Jusic).

Politisch-rechtliche Fragen vermischen sich so mit Verfahrensfragen, mit Problemen der Verwaltungsorganisation sowie mit dem ständigen Ruf nach einem ausreichenden Schutz der Menschenrechte. Die Tagung „Wegweisungen und ihr Vollzug“ beabsichtigt eine juristische Aufarbeitung dieses Phänomens. Sie bringt angesehene Richter, Forschende und Praktiker zusammen, die ihre jeweiligen Erfahrungen und Einsichten in zusammenfassenden Kurzvorträgen ausführen werden. Dabei werden sowohl schweizerisches, europäisches und internationales Recht als auch rechtsvergleichende Aspekte thematisiert. Alle angesprochenen Themen sind Gegenstand einer Publikation, die eine Bilanz der aktuellen Situation zieht und Perspektiven einer kritischen rechtswissenschaftlichen Auseinandersetzung mit Fragen rund um das Thema Wegweisungen skizziert.

Finance d'inscription : CHF 250.- (étudiants CHF 50.-)
comprend la documentation et la pause-café

Les renvois et leur exécution

- 13h30 - 14h00 Accueil
- 14h00 - 14h05 Ouverture et salutations
Minh Son Nguyen, Professeur de droit public, Directeur du Centre de droit des migrations (CDM), Université de Neuchâtel
- 14h05 - 14h50 Les enjeux fondamentaux du renvoi des étrangers dans une perspective européenne et internationale
Catherine de Wenden, Professeure au Centre d'études et de recherches internationales (CERI)
- 14h50 - 15h10 Les renvois et leur exécution en droit international et européen
Cesla Amarelle, Professeure de droit des migrations au Centre de droit des migrations (CDM), Université de Neuchâtel
- 15h10 - 15h30 Les renvois et leur exécution en droit suisse
Minh Son Nguyen, Professeur de droit public, Directeur du Centre de droit des migrations (CDM), Université de Neuchâtel
- 15h30 - 15h45 Questions
- 15h45 - 16h10 Pause
- 16h10 - 16h40 La jurisprudence en matière de renvois
Claudia Cotting-Schalch, Juge au Tribunal administratif fédéral (TAF)
- 16h40 - 17h20 Cas choisis
Yves Hofstetter, avocat
- 17h20 Clôture
- Renseignements Centre de droit des migrations
Université de Neuchâtel
Avenue du 1er-Mars 26 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 718 13 12 - Fax : 032 718 12 61 - secretariat.cdm@unine.ch
- Inscription au moyen du bulletin annexé
par courriel : droit.formation@unine.ch
en ligne : www.publications-droit.ch
- Délai d'inscription **31 mai 2011**
-